



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



Sainte-Brigitte-de-Laval

Une vie au rythme de la nature

Avis public de révision de la liste électorale – District 1

Scrutin du 15 mai 2022

Par cet avis public, Caroline Nadeau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale du district 1 a été déposée au bureau de la ville le 15 avril 2022. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste électorale.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur cette liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 1^{er} avril 2022 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'étiez pas en curatelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 1^{er} avril 2022, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire du district 1 de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire du district 1 de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Mairie
414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

Jours et heures : Jeudi 28 avril 2022, de 14 h 30 à 17 h 30 ET de 19 h à 22 h
Lundi 2 mai 2022, de 10 h à 13 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : **un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

Téléphone : 418 825-2515, poste 228

elections@sbdL.net

Fait à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 22 avril 2022

La présidente d'élection

Caroline Nadeau, avocate, OMA